



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INDRE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2019-06008

PUBLIÉ LE 19 JUIN 2019

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-06-19-002 - DASEN Direction académique Arrêté de composition de la commission d'appel de fin de troisième 2 (2 pages)	Page 3
37-2019-06-19-001 - DASEN Direction académique Arrêté de composition de la commission d'appel de fin de troisième 1 (2 pages)	Page 6
37-2019-06-19-003 - DASEN Direction académique Arrêté de composition de la commission d'appel de fin de troisième 3 (2 pages)	Page 9

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-06-19-002

DASEN Direction académique Arrêté de composition de la
commission d'appel de fin de troisième 2

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale
d'Indre-et-Loire

Vice-Présidente : Madame Françoise DE VOS
Proviseure du lycée professionnel François Clouet à Tours

Madame Françoise LAMBERT-PROUST
Principale du collège Lamartine à Tours

Monsieur Stéphane REDOR
Principal du collège Albert Camus à Montbazon

Monsieur Nicolas MONTHEIL
Conseiller Principal d'Education
du collège Bergson à Saint-Cyr-sur-Loire

Madame Marylise TRIBOUILLAT
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Chinon

Madame Hélène BEAUCHAMP
Professeure agrégée d'anglais
au collège Rameau à Tours

Madame Lise LEUSAY
Professeure certifiée de lettres
au collège La Rabière à Joué-lès-Tours

Monsieur Pascal TRESSEL
Professeur certifié de mathématiques
au collège Stalingrad à Saint-Pierre-des-Corps

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (3) :

Monsieur Cyrille CAMUS, FCPE
Madame Valérie TANCHÉ, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

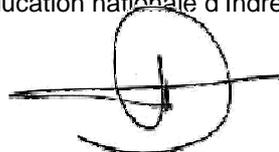
Docteur Géraldine SIMON, médecin de santé - CMS Saint Exupéry à Tours
Madame Marie-Caroline MOAL, assistante sociale scolaire – Collège Philippe de Commynes
à Tours

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2019.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2019

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-06-19-001

DASEN Direction académique Arrêté de composition de la
commission d'appel de fin de troisième 1

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale
d'Indre-et-Loire

Vice-Président : Monsieur Stéphane DECHARTRE
Proviseur adjoint du lycée professionnel Albert Bayet à Tours

Madame Hélène GILOT
Principale du collège La Rabière à Joué-lès-Tours

Madame Françoise MASSE
Principale du collège Jean Roux à Fondettes

Madame Ingrid MONTINTIN
Conseillère Principale d'Education
du collège Champ de la Motte à Langeais

Madame Anne-Virginie BROTONS
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Tours et d'Amboise

Madame Valérie ARZOUMANIAN
Professeure certifiée de mathématiques
au collège Corneille à Tours

Madame Anne-Solveig BIGARD
Professeure certifiée d'anglais
au collège Alcuin à Cormery

Madame Elodie LAHAYE
Professeure certifiée de lettres
au collège Honoré de Balzac à Azay-le-Rideau

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :

MEMBRES TITULAIRES (3)

Monsieur Pascal BRUN, FCPE
Madame Florence GOMES, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

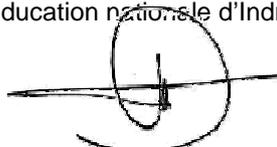
Docteur Géraldine SIMON, médecin de santé - CMS Saint Exupéry à Tours
Madame Valérie PINAULT, assistante sociale scolaire – Lycée Jean Monnet à Joué-lès-Tours

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2019.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2019

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET

Préfecture d'Indre et Loire

37-2019-06-19-003

DASEN Direction académique Arrêté de composition de la
commission d'appel de fin de troisième 3

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Direction académique
d'Indre-et-Loire

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des Services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire

Division des Elèves

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'éducation ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES

La Présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, Représentante du Directeur académique des Services de l'Education nationale
d'Indre-et-Loire

Vice-Présidente : Madame Véronique CHABAUD
Proviseure adjointe du lycée Vaucanson à Tours

Madame Nathalie MARINIER
Principale du collège Anatole France à Tours

Monsieur Amaury LEHMANN
Principal du collège La Bruyère à Tours

Madame Isabelle CHEVALLEREAU
Conseillère Principale d'Education
du collège Albert Camus à Montbazou

Madame Pascale CIABRINI
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Joué-lès-Tours et de Loches

Madame Audrey DECOSTER
Professeure certifiée de mathématiques
au collège Lucie et Raymond Aubrac à Luynes

Madame Vanessa DJAKOVIC
Professeure certifiée de lettres
au collège Arche du Lude à Joué-lès-Tours

Monsieur Hervé JORIGNY
Professeur certifié de physique-chimie
au collège René Cassin à Ballan-Miré

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES :
MEMBRES TITULAIRES (3)

Monsieur Mickaël AUDOUIN, FCPE
Madame Sophie CHOLLET-GERVAIS, FCPE

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

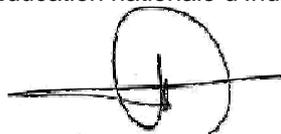
Docteur Géraldine SIMON, médecin de santé - CMS Saint Exupéry à Tours
Madame Anaïs SEBES-PINHO, assistante social scolaire – Collège Jacques Decour à
Saint-Pierre-des-Corps

ARTICLE 3 : Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an renouvelable.
Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2019.

ARTICLE 4 : Le Secrétaire Général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du
présent arrêté.

Fait à TOURS, le 18 juin 2019

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Education nationale d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET